

France médecine génomique 2025

Le Premier ministre vient d'annoncer le lancement du plan « France médecine génomique 2025 », deux plateformes de séquençage génomique à très haut débit. Objectif : mieux traiter les cancers résistants aux traitements, les maladies rares et le diabète.

Ces deux plateformes, une située en Île-de-France et l'autre en Auvergne-Rhône-Alpes, devront effectuer les examens de séquençage de génomes entiers à partir de prélèvements sanguins et de tissus en provenance du pays tout entier. Des équipements sont prévus pour que chacune puisse séquencer et interpréter l'équivalent de 18 000 génomes par an.

France médecine génomique 2025 répond ainsi à un triple enjeu :

- **De santé publique** en proposant un accès égal au séquençage qu'il s'agisse de besoins diagnostiques, pronostiques ou thérapeutiques ;
- **Scientifique**, technologique et clinique, en permettant une meilleure compréhension de certaines pathologies, ainsi qu'en développant une expertise bio-informatique en sciences du calcul et des données ;
- **Économique**, en développant une nouvelle filière industrielle et en réduisant les coûts pour le système de soin.

Ces plateformes devraient commencer à fonctionner dès la fin 2018. Des projets pilotes concernant les cancers, les maladies rares et le diabète seront lancés sous l'égide de l'Inserm début 2018.